

Province de Québec
MRC de Drummond
Paroisse de Sainte-Brigitte-des-Saults

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le à huis clos le 8 juin 2020, suivant les mesures appliquées par l'arrêté numéro 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 mars 2020, cependant l'audio de cette séance sera disponible sur le site internet de la municipalité.

Sont présents :

Sébastien Gagnon, conseiller et maire suppléant, siège no 1,
Christian Jutras, conseiller, siège n° 2, Jocelyne Guilbault,
conseillère, siège n° 5, Nancy Fontaine, conseillère, siège n° 6.

Sont absents :

Siège n° 3, vacant depuis janvier 2020
Siège n° 4, François Bilodeau, conseiller

Autre présence :

Géronimo Castillo-Roy, inspecteur municipal.

Citoyens : 0 en raison de la pandémie du COVID-19, le conseil municipal s'est déroulé à huis clos considérant l'arrêté numéro 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 mars 2020

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Guy Hébert, maire. Madame Manon Lemaire assiste à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Moment de réflexion

Une minute de réflexion est accordée.

2. Ouverture de la réunion

Le maire constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

3. Tirage loto église

Tirage de la loto-église pour la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix

Premier prix : 200 \$ billet n° 105, Madame Lisette Vachon de Sainte-Brigitte-des-Saults.

Deuxième prix : 150 \$ billet n° 060, Madame Suzanne Duval de Sainte-Perpétue

Troisième prix : 150 \$ billet n° 127, Madame Anne Bermati de Montréal.

4. Adoption de l'ordre du jour

131.06.2020 Sur proposition de Sébastien Gagnon

Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver et d'adopter l'ordre du jour et qu'ainsi soit accepté l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Ordre du jour

Séance ordinaire

Le lundi 8 juin 2020, à 20 h

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la réunion
3. Tirage loto église
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2020
6. **Comptabilité :**
 - a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption
7. **Dossiers municipaux**
 - a) Julien Landry : achat de terrain
 - b) Achat de chaise de bureau pour la réception
 - c) Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'oeuvre et de l'inclusion des personnes handicapées : programme Emplois d'été Canada
8. **Voirie**
 - a) Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)
 - b) Adjudication : fauchage des abords de routes 2020
 - c) Marquage de la chaussée

Période de questions à 20 h 30

9. **Hygiène du milieu**
 - a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François
 - b) ARPE-Québec : demande de collecte spéciale
10. **Sécurité publique**
 - a) Incendies du mois d'avril et mai 2020
11. **Urbanisme**
 - a) Permis de construction mai 2020
12. **Loisirs et culture**
 - a) Bibliothèque
 - b) Ouverture des modules des jeux
13. **MRC**
 - a) Compte-rendu MRC
 - b) Fonds de la ruralité
14. **Questions diverses**
 - a) Traverse piétonnière
 - b)
 - c)
15. **Levée de la réunion**

5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2020

ATTENDU QUE les membres de ce conseil ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le lundi 11 mai 2020;

132.06.2020 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver, d'adopter et de signer le procès-verbal du lundi 11 mai 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6. Comptabilité

a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption

Déboursés du mois et salaire

HYDRO-QUÉBEC

Luminaires de rues avril 2020	300,51 \$
208 Ch de la Rivière du 6 mars au 6 mai 2020	3 125,34 \$

MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC

REMISES DE L'EMPLOYEUR avril 2020	5 525,83 \$
-----------------------------------	-------------

RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA

REMISES DE L'EMPLOYEUR avril 2020	2 176,50 \$
-----------------------------------	-------------

TELUS

Cellulaire du 25 avril au 24 mai 2020	177,28 \$
---------------------------------------	-----------

VISA DESJARDINS

Movavi ; logiciel de montage pour capsule municipale	95,90 \$
Delta ; remboursement congrès ADMQ 2020	(260,62 \$)
Dépanneur 4 saisons ; essence 82,85l.	61,14 \$
BMR Saint-Léonard ; assainisseur + pulvérisateur	14,92 \$
Dépanneur 4 saisons ; essence 51,48l.	38,00 \$
Docteur de l'outil ; batterie lithium et outils garage	481,69 \$
Dépanneur 4 saisons ; essence 78,78l.	60,11 \$
Dépanneur 4 saisons ; Géro s'est trompé de carte	5,47 \$
Dépanneur 4 saisons ; Géro s'est trompé de carte	5,81 \$
Norwex ; ensemble de linges pour nett bureau	50,82 \$
Total du chèque	553,24 \$

INDUSTRIELLE ALLIANCE

Manon Lemaire avril 2020 #083128488	310,08 \$
Mathilde Potvin avril 2020 #1815046800	166,44 \$

GROUPE MASKATEL

Mai (336-4917) centre comm et MDJ	68,80 \$
Mai (336-7145) bibliothèque	52,76 \$
Mai (336-7136) usine d'épuration	52,54 \$
Mai (336-7149) garage et aqueduc	61,69 \$
Mai (336-4460) bureau	184,35 \$
Total du chèque	420,14 \$

SERVICES DE CARTES DESJARDINS

Frais paiement direct avril 2020	34,59 \$
----------------------------------	----------

Total des chèques émis et des dépôts directs : 12 789,95 \$

133.06.2020 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par Sébastien Gagnon

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'accepter les déboursés du mois au montant de 12 789,95 \$, ainsi que les salaires et la rémunération imposables et non imposables au montant de 16 087,85 \$
- d'accepter la liste des factures d'achats déposés au montant de 61 814,51 \$

- d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à en faire le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7. Dossiers municipaux

a) Julien Landry : achat de terrain

ATTENDU QUE M. Julien Landry désire faire une offre pour l'acquisition du lot 5 198 288 pour un montant de 2 \$ le pied carré plus les taxes applicables;

ATTENDU QUE le cercle de virage dont la Municipalité est propriétaire, soit le lot 5 198 306 partie, est adjacent au lot 5 198 288;

ATTENDU QUE M. Julien Landry demande à la municipalité de lui céder la partie du lot occupée par ce cercle de virage adjacent au lot 5 198 288, pour la somme de 1 \$;

ATTENDU QUE le Conseil accepte de céder pour 1 \$ le cercle de virage adjacent au lot 5 198 288 à M. Julien Landry, conditionnellement à ce que celui-ci acquitte tous les frais inhérents au transfert de cette partie de lot, dont notamment les frais d'arpenteur et les frais de notaire;

ATTENDU QUE cette cession est également conditionnelle à ce que M. Julien Landry accorde une servitude à la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults afin qu'elle puisse se servir de cette partie de lot comme cercle de virage, notamment lors des travaux de voirie et ce, jusqu'à ce que la rue Dumoulin soit prolongée sur une partie du lot 4 632 555, le cas échéant;

134.06.2020 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Sébastien Gagnon

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'accepter la demande de M. Julien Landry de lui céder pour 1 \$ le cercle de virage adjacent au lot 5 198 288, soit le lot 5 198 306 partie, conditionnellement à ce que celui-ci acquitte tous les frais inhérents au transfert de cette partie de lot, dont notamment les frais d'arpenteur et de notaire;
- de demander au notaire de prévoir, dans l'acte de cession de la partie du lot 5 198 306 en faveur de M. Landry, une servitude en faveur de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults afin que celle-ci puisse utiliser, sans frais, ce cercle de virage lors des travaux de voirie notamment, cette servitude devant être accordée à perpétuité ou jusqu'à ce que la rue Dumoulin soit prolongée sur une partie du lot 4 632 555, le cas échéant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

b) Achat de chaise de bureau pour la réception

135.06.2020 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'autoriser Mme Mathilde Potvin à s'acheter une chaise de bureau pour le poste de la réception.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'oeuvre et de l'inclusion des personnes handicapées : programme Emplois d'été Canada

Le ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'oeuvre et de l'inclusion des personnes handicapées informe la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults que compte tenu de la pandémie actuelle de COVID-19, des changements temporaires ont été instaurés au programme EÉC 2020. Les employeurs financés par ce programme seront admissibles à un remboursement de subvention salariale pouvant atteindre 100% du salaire horaire minimum provincial ou territorial qui auparavant la limite était fixée à 50% pour les municipalités.

8. Voirie

a) Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)

- Bris au puits municipal;
- Fuite d'eau sur la rue Principale;
- Réparations dans le rang 7;
- Ensemencement dans le rang Saint-Joachim;
- Réparations Inter 1993;
- Début de l'asphalte.

b) Adjudication : fauchage des abords de routes 2020

136.06.2020 Sur proposition de Sébastien Gagnon
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de retenir les services de l'Entreprise E. Bélanger.

- première coupe au coût de 2 250\$ plus les taxes applicables pour deux coups de faux de chaque côté de la route;
- deuxième coupe au coût de 9 137.50\$ plus les taxes applicables pour l'emprise de chaque côté de la route.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) Marquage de la chaussée

137.06.2020 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'autoriser l'inspecteur en voirie à procéder aux lignages des rues pour un montant d'environ 5 500\$ plus les taxes applicables pour la saison 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Période de questions à 20 h 30

Aucune question n'est soumise, car la séance est à huis clos (COVID-19).

9. Hygiène du milieu

a) **Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François**

Considérant l'absence de François Bilodeau, conseiller, aucun rapport n'est fait.

b) **ARPE-Québec : demande de collecte spéciale**

138.06.2020 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de faire une demande à ARPE-Québec pour une collecte spéciale des « Serpuariens » pour les produits électroniques dans les semaines du 1er au 18 juillet et du 12 au 29 octobre 2020;
- qu'un article soit fait pour aviser les citoyens via le Jaseur et un Publipostage pour la date ainsi que les démarches à suivre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10. Sécurité publique

a) **Incendies du mois d'avril et mai 2020**

CONSIDÉRANT QUE l'avis d'interdiction de faire des feux émit par la SOPFEU à partir du 23 avril 2020 à 8 h jusqu'au 30 mai 2020 à 8 h;

CONSIDÉRANT QUE les services incendies ont dû se déplacer pour 3 interventions pour des feux à ciel ouvert;

139.06.2020 Sur proposition de Sébastien Gagnon
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de mandater l'aviseur légal de la municipalité pour la préparation des constats d'infraction des 3 incendies.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11. Urbanisme

a) **Permis de construction mai 2020**

Dix (10) permis ont été délivrés pour le mois de mai 2020.

12. Loisirs et culture

a) **Bibliothèque**

Considérant que les bibliothèques peuvent rouvrir leurs portes conditionnellement aux protocoles en vigueur, la bibliothèque Michel David ouvrira à compter du jeudi 11 juin 2020 avec une nouvelle horaire soit le jeudi de 18 h à 20 h 30.

b) Ouverture des modules de jeux

CONSIDÉRANT l'annonce du ministre Legault pour la réouverture des parcs municipaux;

140.06.2020 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'ouvrir les modules de jeux sous certaines conditions :
 - de rester à la maison si le(s) citoyen(s) ont des symptômes de la COVID-19;
 - de respecter la distanciation sociale de 2 mètres;
 - d'éviter les contacts physiques;
 - que les utilisateurs doivent prévoir un produit désinfectant pour les mains et les surfaces;
 - de laver les mains des utilisateurs avant et après avoir utilisé le mobilier de jeux;
 - que les enfants soient accompagnés d'un adulte en tout temps;
- de faire faire 3 enseignes des règles à suivre chez Buropro Citations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13. MRC

a) Compte-rendu MRC

Monsieur Jean-Guy Hébert, maire, fait un compte rendu de la dernière réunion.

b) Fonds de la ruralité

Le maire annonce aux membres du conseil que les projets pour le fonds de la ruralité de la MRC de Drummond doivent être déposés entre le 15 juin au 18 septembre 2020.

14. Questions diverses

a) Traverse piétonnière

CONSIDÉRANT la traverse piétonnière près de l'École Le Carrousel n'est peu utilisée par les écoliers;

CONSIDÉRANT QUE le trottoir situé sur la rue Principale ne se rend pas jusqu'à la rue Crépeau-Côté;

CONSIDÉRANT QUE la majeure partie des élèves fréquentant l'école passent par l'intersection de la rue Crépeau-Côté et la rue Principale de la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults;

141.06.2020 Sur proposition de Nancy Fontaine
Appuyée par Jocelyne Guilbault

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de demander au ministère des Transports de mettre en place une deuxième traverse piétonnière pour la sécurité des utilisateurs à l'intersection de la rue Crépeau-Côté et la rue Principale de la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults;
- d'autoriser la directrice générale à signer les documents requis pour faire la demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

15. Levée de la réunion

142.06.2020 Il est 20 h 45, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Sébastien Gagnon de lever la présente séance.

N.B. – Le maire, Monsieur Jean-Guy Hébert, est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto.

Jean-Guy Hébert
Maire

Manon Lemaire
Directrice générale